

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

SOCIÉTÉ BELGE DE GÉOLOGIE

DE PALÉONTOLOGIE & D'HYDROLOGIE

(BRUXELLES)

—
PREMIÈRE ANNÉE

—
1887
—

BRUXELLES

POLLEUNIS, CEUTERICK ET LEFÉBURE, IMPRIMEURS

35, RUE DES URSULINES, 35

PROCÈS-VERBAUX
DE LA
SOCIÉTÉ BELGE DE GÉOLOGIE
DE PALÉONTOLOGIE & D'HYDROLOGIE
A
BRUXELLES

RÉUNION DE FONDATION DU 17 FÉVRIER 1887.

Présidence de M. A. Houzeau de Lehaie.

La séance est ouverte à 1 heure et demie.

Ont signé la liste de présence : MM. J. F. De Jaegher, L. Dollo, V. Dotremont, E. Dupont, G. Fagès, C. François, A. Houzeau de Lehaie, A. Lang, C. T. Moulan, E. de Munck, P. Pelseener, Ed. Pergens, J. Purves, A. Renard, A. Rucquoy, A. Rutot, J. Sacré, R. Storms, E. Van den Broeck et E. Van de Vyvere.

M. le Président prend la parole en ces termes :

MESSIEURS,

Je commence par vous remercier d'être venus si nombreux à notre réunion préparatoire. Nous n'avons même pas encore de local et nous avons été obligés de vous convoquer ici. J'ai toutefois le plaisir de vous annoncer que M. Buls veut bien accepter le titre de membre protecteur de la nouvelle Société et nous avons l'espoir d'obtenir l'autorisation de pouvoir nous assembler à l'avenir dans un des locaux de la ville de Bruxelles.

Aujourd'hui nous sommes réunis pour affirmer notre volonté de fonder à Bruxelles une société ayant pour but l'étude et la diffusion des sciences géologiques.

Jusqu'à ce jour nous avons reçu l'adhésion de 105 membres, dont 85 ont demandé à être inscrits comme fondateurs.

Est-il besoin de vous faire remarquer combien ce résultat est satisfaisant !

Pour la plupart nous faisons ou nous avons fait partie de la Société Géologique de Liège. Quelques personnes nous traiteront peut-être de scissionnaires et de dissidents. Nous ne saurions nous y opposer, mais nous pouvons empêcher que cela n'ait de fâcheuses conséquences pour notre jeune Société.

Permettez-moi à ce sujet de vous dire toute ma pensée et de vous rappeler quelques faits peut-être oubliés.

C'est en 1872 qu'a eu lieu à Bruxelles le Congrès d'archéologie et d'anthropologie préhistoriques. J'eus l'occasion d'y rencontrer la plupart des géologues belges et de parler à quelques uns d'entre eux de la fondation à Bruxelles d'une Société Géologique. Je n'avais pas à cette époque l'autorité nécessaire pour prendre l'initiative. Déjà de profondes divisions se manifestaient entre les savants du pays. Ceux qui auraient pu à Bruxelles s'en occuper, se sont laissé arrêter par la crainte de n'être pas suivis. Moins de deux ans après, cette idée a été mise à exécution à Liège, où les éléments universitaires formaient un groupe nombreux. Les statuts de la Société Géologique de Belgique interdisent formellement de transporter le siège social hors de cette ville, qui semblait ainsi s'attribuer le monopole de la géologie.

Malgré la difficulté de réunir à Liège les membres qui n'y habitent pas, la Société ainsi constituée a rendu de grands services à la science et je suis persuadé qu'elle continuera à remplir un rôle des plus utiles.

Malheureusement les querelles personnelles y ont pénétré, elles se

sont envenimées et ont fini par atteindre une violence telle qu'une séparation devenait inévitable. Malgré mes efforts je n'ai pas réussi à l'empêcher. Il y avait incompatibilité d'humeur.

Je pense qu'il est actuellement préférable de travailler dans des centres distincts. Votre présence et le grand nombre des adhésions qui nous sont parvenues prouvent que cet avis est partagé. L'émulation stimulera notre zèle. Elle nous engagera à ne produire que des œuvres d'un intérêt scientifique réel.

Toutefois il y a un danger sur lequel je veux dès le début attirer votre attention. Il ne faut pas que cette émulation dégénère en hostilité; prenons garde qu'elle ne devienne de l'antagonisme et ne nous emporte trop loin. Ne nous livrons ni à des récriminations, ni à des personnalités. Ce serait de la force perdue et nous pouvons plus utilement employer notre temps. Faisons ce que j'ai en vain proposé ailleurs ; que le passé soit passé ; ne regardons pas en arrière, mais en avant. L'avenir s'ouvre pour nous. Les pages de notre histoire sont blanches. Ce que nous y inscrirons dépend de nous.

En unissant nos efforts, nous pourrons contribuer utilement au progrès de la science qui nous est chère. Faisons-le sans parti pris, pour la science elle-même. Que notre idéal soit toujours la vérité et l'exactitude scrupuleuse des observations, sans nous préoccuper de théories préconçues, quelque chères qu'elles nous soient. Sachons reconnaître la valeur des travaux des autres. Évitions l'esprit de critique exagérée, qui porte parfois à contester des faits à cause de la personnalité de ceux qui les publient. Rappelons-nous que tout progrès, quel qu'en soit l'auteur, est une victoire. Nous devons notre reconnaissance à ceux qui l'ont remportée.

Notre tâche est difficile ; nos commencements seront ardues. Il ne faut pas nous faire d'illusion ! Il sera nécessaire que chacun apporte outre son travail une forte dose de bonne volonté et de patience. Le succès est à ce prix. Je viens volontiers joindre mes efforts aux vôtres si vous pensez que je puisse vous être utile.

Mettons-nous résolument à l'œuvre. Tout en cultivant la géologie pour la science elle-même, nous ne devons pas négliger l'importance des applications qu'elle comporte. Ce sont en effet les applications des sciences qui font la grande supériorité des temps modernes sur l'antiquité et le moyen âge.

Notre Société aura donc un triple but :

- 1^o Contribuer aux progrès de la géologie dans le sens le plus étendu ;
- 2^o En rechercher les applications agricoles ou industrielles ;
- 3^o Enfin répandre les connaissances géologiques : moyen puissant de propager le goût des sciences d'observation.

Si nous sommes bien d'accord sur ces divers points, la tâche des membres fondateurs sera de beaucoup plus facile. Unis par un même sentiment, l'amour de la science, nous nous rappellerons cette parole d'un grand politique : « L'avenir est au plus sage. » (*Applaudissements.*)

M. le *Président* montre ensuite comment le titre de la nouvelle Société exprime le triple but poursuivi, c'est-à-dire l'étude de la géologie, celle des sciences qui s'y rattachent et, enfin, celle de ses applications. Il développe alors les considérations ayant servi de base à la rédaction du projet de statuts. Cet exposé donne lieu à une discussion à laquelle prennent part un certain nombre de membres, et, sauf quelques réserves ou observations dont il sera tenu compte, les parties essentielles du projet sont adoptées par l'assemblée.

Un Comité composé de MM. Dupont, Houzeau, Moulan, Renard et Van den Broeck est chargé d'introduire les modifications dont il a été question ci-dessus et de présenter à la prochaine assemblée générale une nouvelle rédaction.

La date de cette réunion est fixée au samedi 26 février. Une convocation sera adressée aux membres adhérents comme aux membres fondateurs.

M. le *Président* remercie l'assemblée du concours sympathique qu'il a trouvé en elle, puis M. *Dupont*, au nom des membres présents, remercie M. Houzeau de la peine qu'il s'est donnée et du dévouement dont il a fait preuve pour mener à bien l'entreprise formant le but de la réunion de ce jour.

La séance est levée à 3 heures et demie.